

ANALYSES ET PERSPECTIVES

N°1812 – DÉCEMBRE 2018

ÉCONOMIE AGRICOLE

RÉSILIENCE AGRICOLE : SOUTENIR LES PROJETS PROFESSIONNELS ET PERSONNELS DES AGRICULTEUR-RICE-S EN TEMPS DE CRISE

Pour les chef-fe-s d'exploitation agricole, la résilience, ce n'est pas uniquement rester performant (techniquement, économiquement) dans l'adversité mais c'est aussi, pouvoir soutenir leur projet de vie et leur vision du métier. C'est le présumé d'Élisabeth Saint-Guily, socio-économiste, qui mène une recherche sur la résilience des exploitations et des ménages agricoles. Nous l'avons invitée, ici, à nous présenter ses travaux pour alimenter la réflexion des Chambres d'agriculture dans le domaine de la résilience.

Didier CARAES.

Ce numéro d'Analyse et Perspectives est le troisième d'une série consacrée à la résilience, en lien avec le programme « Agriculteurs en difficulté, objectif la résilience », conduit par les Chambres d'agriculture (voir ci-contre). Après avoir interrogé la résilience psychologique (Analyse et Perspective n°1805) puis de la résilience des territoires (Analyse et Perspective n° 1811), nous revenons à l'agriculture avec Élisabeth Saint-Guily qui rédige actuellement une thèse en sciences économiques, intitulée : « Trajectoires de vulnérabilité et de résilience socio-économique : le cas des agriculteurs en difficulté du Nord Pas de Calais ».

Pendant de nombreuses années (2005-2016), Élisabeth Saint-Guily a accompagné des agriculteurs en grave difficulté, au sein d'Arcade (association de soutien aux agriculteurs, membre du réseau Solidarité Paysans) dans le département du Nord. Cette expérience est le sujet de sa thèse dont nous listons trois résultats en guise d'introduction à son interview.

Premièrement : bien distinguer les points de vulnérabilité et les facteurs de résilience d'une exploitation. Le diagnostic de la vulnérabilité d'une exploitation ne préjuge pas du bilan de ses facteurs de résilience. Par exemple, un agriculteur surendetté (vulnérabilité) peut s'ancrer sur des atouts qui lui sont propres (résilience) pour sortir de l'ornière : une motivation sans faille, une bonne formation, la pluriactivité de son ménage,...

Deuxièmement : interroger les agriculteurs sur la finalité de leur travail. Qu'est qui soutient leur motivation ? Élisabeth Saint-Guily souligne que les agriculteurs visent, en général,

deux objectifs : d'une part, assurer un revenu et la pérennité du patrimoine familial, et d'autre part, réaliser un projet de vie, une vision du métier. Dans cette optique, la résilience, ce n'est pas uniquement être performant dans l'adversité, mais c'est aussi satisfaire à ces deux exigences.

Troisième point : ne pas éluder la dimension collective des risques dans l'agriculture. Une option libérale a été décidée pour l'agriculture européenne dans les années 2000. Sans régulation, les marchés sont instables et les situations de crises fréquentes. Selon Élisabeth Saint-Guily, les agriculteurs ne doivent pas supporter seuls les conséquences de ces crises ; ils doivent être accompagnés par leurs partenaires (créanciers et financeurs, en particulier) et par des politiques publiques adaptées.

Voilà trois résultats qui peuvent être des pistes pour le conseil pour la résilience dans lequel s'engage les Chambres d'agriculture.

AGRICULTEURS FRAGILISÉS, OBJECTIF RÉSILIENCE

Le projet « Agriculteurs fragilisés : objectif résilience ! » est un programme cofinancé par le Fonds national de solidarité et de péréquation des Chambres d'agriculture. Sur une durée de 18 mois, il mobilise près de 80 Chambres d'agriculture qui mutualisent leurs compétences pour construire de nouveaux outils et méthodes de conseil en résilience. L'objectif du projet est d'identifier des méthodes d'accompagnement permettant à une majorité d'agriculteurs de renforcer leur capacité à faire face aux prochains chocs/crises et de faire connaître ces méthodes à un maximum de conseiller-ère-s du réseau.



Nous pouvons commencer par quelques mots pour vous présenter.



J'ai 36 ans. J'ai fait des études à l'Institut Supérieur Agricole de Lille, même si je ne suis pas issue du milieu agricole. Après avoir obtenu un diplôme d'ingénieur, j'ai poursuivi ma formation à l'Université de Wageningen aux Pays-Bas, dans le domaine de la sociologie du développement rural. À l'issue de cette période de formation, je souhaitais travailler dans les pays du sud sur des problématiques de développement mais, finalement, je me suis orientée vers l'agriculture en France.

Vous avez commencé votre carrière professionnelle dans l'accompagnement d'agriculteurs en difficulté.

De 2005 à 2016, j'ai travaillé au sein de l'association Arad, devenue Arcade (<http://www.solidaritepaysans.org/arcade5962>), pour accompagner des agriculteurs en difficultés dans le département du Nord. L'association Arcade fait partie du réseau Solidarité Paysans. L'accompagnement pouvait durer de 2 à 10 ans et se faisait en binôme avec une personne bénévole, souvent un ancien agriculteur. Il fallait trouver des solutions adaptées : un appui technique, une formation,... C'était un travail que j'aimais. Ensuite, j'ai voulu orienter mon projet professionnel vers l'enseignement dans le supérieur et la recherche, d'où cette thèse au CLERSÉ (Centre lillois d'études et de recherches sociologiques et économiques). Le CLERSÉ aborde les thèmes de la santé, de l'environnement, de la théorie des marchés mais dans des courants de pensée qui relèvent de l'économie hétérodoxe. Les chercheurs du CLERSÉ, en général, ne croient pas à la main invisible des marchés, ils pensent qu'une régulation est nécessaire. Je soutiendrai ma thèse au début de l'année 2019, après 5 ans de travail.

Quelle motivation vous a conduit à cette recherche ?

Pendant plus de dix ans, à Arcade, j'ai accompagné une centaine de familles. J'étais dans l'action et j'ai souhaité prendre du recul. Je voulais savoir si entre deux systèmes « exploitation-famille » similaires qui sont en difficulté, on ne pouvait pas prévoir, ceux qui allaient s'en sortir et ceux pour qui ça allait être plus compliqué. Dans la pratique, on pressent bien qu'il y a des phénomènes qui se répètent et j'ai fait de cette intuition de terrain, une question de recherche. A Arcade, j'avais l'opportunité d'utiliser les données

très précises que l'association collecte depuis longtemps. Valoriser ces données, c'était aussi sortir un peu Arcade de son isolement. Au départ, mon sujet n'était pas la résilience mais les agriculteurs en difficulté. Or mon directeur de thèse, Benoît Lallau, aborde la question de la résilience dans son travail et il avait étudié la résilience des exploitations agricoles il y a une dizaine d'années¹. Peu à peu, ce concept est entré dans ma recherche.

MON PARTI PRIS C'EST QUE JE NE M'OCCUPE PAS QUE DE L'EXPLOITATION MAIS DE L'ENSEMBLE EXPLOITATION ET FAMILLE

Quelle est votre définition de la résilience ?

Dans mes travaux, avant de définir ce qu'est la résilience, j'ai interrogé les finalités du système « exploitation-famille » sur lequel je travaille. À quoi sert ce système ? Pourquoi existe-t-il ? Ma réponse : il sert à faire vivre la famille, lui assurer un revenu et permettre la transmission du patrimoine familial, mais aussi satisfaire le projet de vie des membres de la famille. Le système exploitation-famille est résilient quand après un choc externe (climat, prix) ou un choc interne (divorce, maladie), il peut suffisamment bouger, évoluer (équilibre dynamique) pour maintenir les fonctions que l'on vient de décrire, c'est à dire, faire vivre la famille et lui permettre d'envisager un avenir.

Vous parlez de système « exploitation-famille »

Un système « exploitation-famille », c'est un chef d'exploitation (avec éventuellement des salariés), et une famille. Un système « exploitation-famille » a une histoire et il est implanté dans un territoire. Mon parti pris c'est que je ne m'occupe pas que de l'exploitation mais de l'ensemble exploitation et famille. Par exemple, dans l'économie de ce système, je prends en compte toutes les ressources du ménage : le salaire du conjoint, les revenus de la pluriactivité,... C'est une approche qui se distingue de ce qu'on fait dans le milieu agricole le plus souvent, et qui est centrée sur l'exploitation. Ce parti pris fait que je pose la question de la pluriactivité, souvent décriée dans le monde agricole. Autre conséquence de mon choix de recherche, les exploitations non familiales (hors GAEC), c'est à dire les sociétés

¹ Lallau B., Thibaut E. (2010), « La résilience en débat : quel devenir pour les agriculteurs en difficulté ? », Revue d'études en agriculture et environnement n°90

agricoles capitalistiques ne sont pas dans mon champ, même si elles peuvent être en difficulté. Sur ce point, il faut aller voir du côté des travaux de François Purseigle, par exemple. La plus grande exploitation sur laquelle j'ai travaillé faisait 200 hectares. Nonobstant, les exploitations familiales qui constituent mon échantillon sont très hétérogènes. Elles sont situées dans les départements du Nord et du Pas de Calais dont l'agriculture est diverse : élevage laitier dans la zone de bocage de la région d'Avesnes-sur-Helpe où j'ai travaillé, agriculture de plaine dans le Cambrésis et enfin une agriculture périurbaine à Lille et Valenciennes. Avec cette spécificité que dans la région, s'est maintenue une agriculture d'exploitations moyennes, viables du fait de la présence de filière à valeur ajoutée, de filières organisées comme le lait, le sucre, les pommes de terre, et aussi grâce à la proximité des marchés urbains ; il y a des agriculteurs qui ont toujours fait de la vente directe.

Comment conduisez-vous votre travail ?

J'ai travaillé sur les données statistiques collectées depuis 2006 par l'Arcade auprès des exploitations qu'elle accompagne. Dans les départements du Nord et du Pas de Calais, cela représente 1 069 exploitations, c'est à dire 1 069 situations d'agriculteurs en difficulté. Ces exploitations ne représentent pas tous les cas d'agriculteurs en difficulté de la région, mais une bonne partie, quand même. Sur cette base, j'ai conduit deux travaux : d'abord, une étude quantitative orientée vers la vulnérabilité puis une étude qualitative avec une problématique résilience.

Procédons par ordre et abordons votre étude quantitative orientée vulnérabilité : qu'avez-vous fait et à quels résultats avez-vous aboutis ?

Pour ce premier travail j'ai mobilisé les données de 1069 exploitations suivies par l'Arcade de 2006 à 2016. Je les ai comparées à celles du Recensement agricole mené par le Ministère de l'agriculture en 2010 (RA 2010) ; j'en ai extrait les résultats des exploitations du Nord et du Pas de Calais. J'ai voulu répondre à la question : qu'est-ce qui fait que certains agriculteurs sont vulnérables et d'autres pas ? J'ai donc porté un regard croisé sur les exploitations en difficultés de l'association Arcade et celle du RA 2010. Sont-elles différentes ? Les exploitations de l'association Arcade ont-elles

des spécificités qui pourraient être en lien avec leur vulnérabilité ? Après différents traitements statistiques, j'ai établi une typologie des exploitations accompagnées par Arcade, avec six profils typologiques, rassemblant au total, 289 exploitations suivies par Arcade pour lesquelles toutes les données étaient disponibles.

LA VULNÉRABILITÉ DES EXPLOITATIONS NE DIT RIEN DE LEUR RÉILIENCE

Nous présentons ces six profils dans un tableau hors-texte (voir page 8). Au-delà de chacune des spécificités de ces profils, avez-vous identifié des traits communs à ces agriculteurs en difficulté, ou en tout cas une situation majoritaire et significative qui se dégagerait ?

D'abord, il faut souligner que ce sont des profils établis sur la vulnérabilité des exploitations, mais que cela ne dit rien de leur résilience. J'ai effectué un classement typologique en mobilisant des variables concernant l'exploitation (taille, forme d'imposition, stratégie d'investissement et leur mode financement,...) et le chef d'exploitation (âge, formation,...). La comparaison entre les données Arcade et celle du RA 2010 montre que parmi les agriculteurs qui ont sollicité l'association, ceux qui sont à la tête d'exploitations moyennes (selon la nomenclature de la statistique agricole) sont surreprésentés. C'est l'inverse de ce qu'on se dit souvent dans le milieu agricole où on pense que ce sont les agriculteurs qui n'ont pas investi et dont les exploitations sont petites qui sont en difficulté. Eh bien, non, ce sont des agriculteurs à la tête d'exploitations moyennes qui ont fait des investissements, en particulier au moment de la mise aux normes, et qui se sont endettés pour cela. C'est un constat que font les conseillers sur le terrain mais qui va à l'encontre des idées reçues qui circulent dans le monde agricole. Dans mon échantillon, il s'agit essentiellement d'éleveurs. On note, aussi, que les agriculteurs en difficulté sont beaucoup moins connectés que les autres et plus touchés par le célibat, le divorce, ou le veuvage. Autre point très important, les gens installés avant l'âge de 25 ans sont surreprésentés ; ce qui pose la question : ces personnes, ont-elles vraiment choisi leur métier ? Leur âge moyen (53 ans, en 2010) est supérieur à ce qu'on observe dans le RA 2010 (49 ans). Visiblement, ces agriculteurs appartiennent à des générations anciennes où, en effet, il y en avait beaucoup qui n'avaient pas choisi leur

métier mais avaient répondu à une demande familiale. Sans doute que si on actualisait ce travail aujourd'hui, les résultats seraient différents sur ce point. Enfin, dernière spécificité, les

CEUX QUI S'EN SORTENT SONT CEUX QUI AVAIENT CHOISI LEUR MÉTIER

agriculteurs accompagnés par Arcade sont beaucoup plus endettés que ceux de la région.

Est-ce que dans votre typologie, les femmes apparaissent dans un profil singulier ? Je pose cette question car un rapport livré au Sénat en 2018 faisait état des difficultés spécifiquement rencontrées par les femmes tout au long de leur carrière² ; peut-être est-ce aussi le cas dans votre typologie ?

Les femmes sont surreprésentées dans le premier profil, celui des petites exploitations, peu mécanisées et tenues par des gens âgés et peu connectés. Les femmes veuves ou divorcées y sont nombreuses. Leur stratégie est de garder l'existant, après la survenue d'un accident de la vie. L'agricultrice type de ce profil ne parvient pas à rebondir mais elle est en résistance. Elle conserve sa maison et son exploitation comme elle peut, mais elle les conserve. Elle se débrouille. Elle est en dehors des circuits de modernisation et du conseil. Mais la situation ne se dégrade pas. On pourrait penser que ces exploitations sont condamnées mais en agriculture, les entreprises mettent très longtemps à mourir. Les gens se maintiennent. Ce n'est pas un profil qui a des facteurs de résilience extraordinaire mais les exploitations qui y appartiennent ne s'effondrent pas. En dehors de la question des femmes, globalement, dans ce profil I, je retrouve des gens qui ont hérité de l'exploitation des parents et qui ont des difficultés sociales, qui sont en marge mais ils vivent heureux dans leur petite exploitation sans contrainte, même si leur niveau de vie est faible. Pour ce profil, il se pose une question sociale et territoriale : est-ce qu'il vaut mieux quelqu'un au RSA dans un HLM quelque part en ville, ou aider cette personne dans son lieu de vie historique avec ses liens sociaux ?

Venons-en à présent au second volet de travail, votre étude qualitative orientée vulnérabilité, où vous abordez la question de la résilience.

L'étude qualitative porte sur 66 agriculteurs qui font partie de ceux que j'ai accompagnés et dont j'ai suivi les trajectoires sur 10-15 ans, avec un indicateur particulier le revenu du ménage

³. Dans ma démarche, c'est un indicateur clé parce qu'il répond à la fonction que j'ai défini pour les systèmes « exploitation-famille » sur lesquels je travaille : faire vivre la famille, satisfaire le projet global de la famille et permettre la transmission du patrimoine familial. C'est un indicateur de revenu qui prend en compte toutes les ressources du système « exploitation-famille » et non pas uniquement les résultats de l'exploitation. Et j'ai comparé ce revenu au RSA et SMIC (au prorata des personnes présentes dans le ménage). J'ai regardé comment se situaient les 66 « exploitations-familles » dont j'ai suivi l'évolution, sur cet indicateur, avec en point de mire, cette interrogation : qu'est-ce qui permet à certains de rebondir ?

Justement, combien d' « exploitations-familles » de votre échantillon en situation de graves difficultés puisqu'elles ont sollicité l'association Arcade, ont pu rebondir, ont pu faire preuve de résilience ?

Sur les 66 agriculteurs suivis, un tiers dégageait un revenu supérieur ou égal au SMIC, en 2016 ; on peut dire que ces agriculteurs ont expérimenté la résilience. Un autre tiers obtenait un revenu compris entre le SMIC et le RSA ; ils sont en situation de résistance. Et enfin, un dernier tiers obtient un revenu inférieur au RSA, une situation de déchéance. Ce n'est pas un résultat joyeux. Quand ça dure 10 à 15 ans, ça veut dire qu'on est dans une situation grave.

Au sein des exploitations qui ont rebondi, avez-vous identifié des facteurs de résilience ?

Plusieurs choses apparaissent dans les situations de résilience. D'abord, ceux qui s'en sortent sont ceux qui avaient choisi leur métier. C'est une dimension importante de la résilience car *a contrario*, parmi, les agriculteurs dont la trajectoire est la résistance ou pire la déchéance, ils sont nombreux à avoir connu une installation précoce et brutale. Souvent, c'est après un décès dans la famille quand il faut faire un remplacement au pied du mur. Ensuite quand l'urgence est passée, on n'en reparle plus. Il n'y a pas de conseil de famille. La personne continue dans un métier qu'elle n'a pas choisi et il lui est difficile de se mobiliser quand la situation devient trop critique.

² « Femmes et agricultures pour l'égalité dans les territoires », Rapport d'information n° 615 (2016-2017) de Mmes Annick BILLON, Corinne BOUCHOUX, Brigitte GONTHIER-MAURIN, Françoise LABORDE, M. Didier MANDELLI et Mme Marie-Pierre MONIER, fait au nom de la délégation aux droits des femmes, déposé le 5 juillet 2017. <https://www.senat.fr/rap/r16-615/r16-615.html>

³ Revenu mensuel du ménage = (Excédent Brut d'Exploitation annuel de l'exploitation + Autres ressources annuelles éventuelles - Annuités d'emprunts le cas échéant - Autres annuités de remboursement de dettes le cas échéant) / 12

Il y a d'autres facteurs de résilience au-delà du choix du métier

La résilience est facilitée par l'existence d'autres ressources dans le ménage, et en particulier celles tirées de la pluriactivité. Au début, les exploitations sont asphyxiées par un endettement et ne dégagent pas de revenu. La double activité permet un coup de pouce pour passer la crise et poursuivre le développement de l'exploitation. Mais la pluriactivité est mal perçue dans la profession et elle a été pénalisée par les politiques agricoles : limite des aides, moins de droit à produire (dans les anciens dispositifs de la PAC),... Et pourtant la pluriactivité apparaît comme un facteur de résilience des exploitations que j'ai suivies.

On dit souvent qu'avoir des liens sociaux riches est un facteur de résilience, en tout cas en psychologie. Est-ce vrai aussi pour les agriculteurs ?

Participer à des associations non agricoles est un atout pour les agriculteurs en difficulté. Ils peuvent y trouver une écoute empathique qui ne juge pas et qu'ils ne trouvent pas forcément avec leurs pairs dans les associations agricoles. Dans une association de parents d'élèves, ils peuvent se confier quand ils sont en difficulté : « on a du mal à payer la cantine » et ils rencontrent un certain appui auprès d'autres parents qui, eux aussi, ont des difficultés. En revanche, participer à des associations agricoles, professionnelles n'aide pas forcément, parce que le milieu agricole est un milieu où on se juge beaucoup les uns les autres. Comme dans tout milieu professionnel, il y a de la compétition, on se parle mais il ne faut pas trop en dire, surtout quand on a des difficultés. Et les agriculteurs en difficulté sont souvent stigmatisés dans la profession. Ils éprouvent une certaine honte que le regard de leurs pairs exacerbe.

Dans vos travaux, vous mettez en avant l'importance de décider à temps

Il faut aider les agriculteurs à faire les deuil rapidement, et à ne pas remettre à plus tard les changements à faire vite. J'ai accompagné des agriculteurs qui ont mis des années avant de se dire que, par exemple, eux-mêmes ou leur épouse pourraient avoir une activité extérieure. Je prends cet exemple à dessein parce que quand il faut faire des choix importants, les agriculteurs ont l'impression de remettre en cause leur idéal, leur

LES AGRICULTEURS EN DIFFICULTÉ SONT SOUVENT STIGMATISÉS DANS LA PROFESSION ET ILS ÉPROUVENT UNE CERTAINE HONTE QUE LE REGARD DE LEURS PAIRS EXACERBE.

identité. Durant ce temps d'indécision, la situation se dégrade. Pour expérimenter la résilience, il faut pouvoir prendre une décision. Pas forcément la bonne au premier coup. Mais décider. Honnêtement il n'y a pas de solution miracle. Prendre une décision et la remettre en cause si ce n'était pas la bonne, ce sont des apprentissages qui seront utiles pour, plus tard, prendre les décisions qui seront les meilleures. Les agriculteurs doivent se mettre en position de pouvoir évaluer la situation, décider d'actions et se mettre en route... Mais pour prendre une décision il faut avoir confiance en soi. Sur ce plan, les liens sociaux que les agriculteurs nouent avec des personnes en dehors du monde agricole sont un atout. Être résilient, c'est prendre des décisions. Mais comment fait-on pour préparer les agriculteurs à prendre des décisions parfois radicales. Toutes les institutions agricoles doivent y penser et intégrer cette dimension dans les programmes de formation ou de conseil qui sont proposés aux agriculteurs.

Il y a une question de générations dans la capacité à prendre des décisions et réagir à temps, dites-vous.

En effet, on rencontre parmi les jeunes agriculteurs des profils qui paraissent en rupture avec les représentations de leurs aînés. Des jeunes qui ont fait le choix de leur profession, qui se disent que les marchés se libéralisent et qu'il faut être à la tête de grandes exploitations pour en profiter. Ils s'associent avec d'autres agriculteurs, ils investissent dans des robots de traite et ils sont connectés comme tous les jeunes de leur génération. Leur vulnérabilité, c'est leur endettement, et le risque de mésentente avec leurs associés. Mais leurs capacités à rebondir sont plutôt bonnes et si la situation est trop difficile, ils n'hésitent pas à quitter la profession. Ça n'est pas tabou pour eux et ils sont prêts à se dire « ça ne me plaît plus, j'arrête ». Ces jeunes prennent des décisions vite et cela favorise leur capacité de résilience. Dans le fond, ils sont cohérents avec l'état du monde, avec l'instabilité chronique de l'économie agricole. Or au sein des institutions agricoles, ce sont souvent des agriculteurs en fin de carrière qui sont au poste

de responsabilité et ils ne sont pas habitués à penser cette instabilité. Ils ont vécu protégés par les politiques agricoles dans un monde beaucoup plus stable, sans avoir à réagir vite ni à faire des choix radicaux comme peuvent le faire certains jeunes.

Le choix de la reconversion professionnelle que vous venez d'évoquer, que peut-on en dire du point de la résilience ?

Se reconverter quand on a vécu avec des revenus inférieurs au SMIC pendant des années, qu'on n'a plus de plaisir dans la profession, c'est la résilience à tous les coups. La vie familiale s'améliore. Les agriculteurs trouvent du travail assez facilement. Ils sont perçus comme des gens courageux et compétents. Même dans des départements comme le Nord et le Pas de Calais où il y a beaucoup de chômage, ils peuvent trouver un emploi comme conducteurs d'engins, ou travailler chez les paysagistes. L'amélioration psychologique est nette : ils vendent l'exploitation, ils payent leur dette, ils sont soulagés et ils n'ont plus de sentiments de culpabilité, comme si après avoir payé leurs dettes, ils avaient retrouvé leur honneur. Mais les agriculteurs que j'ai suivis ne prenaient pas cette décision rapidement dès le premier passage en CDOA⁴. Il leur faut parfois 7 à 8 ans pour mûrir la décision, après avoir accumulé des plans d'accompagnements et d'amélioration aboutissant à des échecs. Ce temps leur est nécessaire pour bien vivre leur reconversion. C'est eux qui l'ont décidé. On ne les a pas forcés.

Autre décision tabou : passer par le redressement judiciaire

C'est une décision difficile à prendre pour un agriculteur. Avoir des dettes que l'on ne peut pas rembourser est déjà vécu avec un sentiment de culpabilité ; aller au tribunal, c'est inconcevable, stigmatisant, presque tabou pour eux. Et pourtant, le redressement judiciaire est un outil qui peut vraiment aider les agriculteurs en difficulté alors que parfois, ils ne savent même pas qu'ils peuvent en bénéficier. Ceux qui prennent cette décision assez vite ont de bonne chance de s'en sortir, en général.

Vous n'abordez pas les questions techniques, économiques ?

Les agriculteurs que j'ai accompagnés, avaient déjà tout essayé quand ils avaient pris contacts avec Arcade. Ils avaient

déjà procédé à de nombreux changements techniques avec l'appui de conseillers ; ils étaient au bout du rouleau sur le plan technique. Je commençais l'accompagnement auprès d'eux à un moment avancé dans l'histoire de leurs difficultés. C'est pourquoi, je n'ai pas de facteurs de résilience de type technique à vous proposer comme « il faut arrêter le maïs, passer à l'extensif ». D'autre part, ce que j'essaie de comprendre ce sont les conditions dans lesquelles les changements sont possibles, pas la nature des changements en soi. Toutefois, j'ai quand même observé des changements techniques importants mis en place par les agriculteurs résilients : la cessation d'activité laitière, l'investissement dans les circuits courts, le passage au bio. Sur le point du bio, il faut dire que ce n'est pas la solution miracle. Parmi les 66 agriculteurs que j'ai suivis dans mon étude, il y avait des producteurs en bio. Selon moi, le bio ne favorise pas en soi la résilience. Le bio, c'est ni négatif, ni positif pour la résilience. Mais l'intérêt de l'agriculture bio, ce n'est qu'elle induit une dynamique collective forte. Certains agriculteurs se sont remis en cause. Ils voient que leur système ne fonctionne pas. Ils sont très extensifs et donc proches du bio, alors ils sautent le pas. Ils espèrent bénéficier de meilleurs prix de vente et d'une baisse de leur coût de production mais l'effet n'est pas fantastique. En revanche, il y a un effet indéniable, c'est de les mettre en lien avec des collectifs professionnels dynamiques et ouverts ; ils se forment, progressent dans leur métier avec d'autres agriculteurs dans des groupes de développement en bio. Ce sont des groupes qui cherchent à se développer, à augmenter le nombre de leurs membres, qui sont assez ouverts y compris à des gens stigmatisés parce qu'ils avaient été en difficultés. Cette dimension sociale, professionnelle du bio est un aspect important pour les agriculteurs résilients qui ont choisi cette voie.

Peut-on anticiper la résilience et identifier parmi des agriculteurs en difficulté ceux qui pourront être résilients et ceux qui le pourront pas ?

Dans mon échantillon de 66 exploitations, il était difficile de voir qui allait être résilient et qui n'allait pas l'être. Ce qui est compliqué dans les politiques d'accompagnement, c'est que certains voudraient aider ceux qui vont s'en sortir et accompagner ceux qui ne le pourront pas vers une reconversion professionnelle. Mes travaux montrent que ce n'est pas évident de prévoir qui va s'en sortir. Et pourtant,

⁴ La CDOA (Commission départementale d'orientation agricole) est composée de l'administration et des Organisations Professionnelles Agricoles du département. C'est l'instance qui valide un plan de redressement.

il y a une pression dans ce sens du côté de la puissance publique qui veut gérer ses interventions (et ses fonds) efficacement.

La question de la capacité de résilience des agriculteurs se pose d'autant plus aujourd'hui qu'ils vivent dans un monde où l'instabilité semble durablement installée.

Il y a un lien entre la libéralisation des marchés et la montée en puissance du concept de résilience. Les marchés sont dérégulés et finalement, pour soutenir les agriculteurs, maintenir les territoires ruraux vivants, il a fallu changer de cible et passer du collectif à l'individuel. Comme si l'intervention publique ne pouvait plus être globale (réguler les marchés) mais uniquement locale et individuelle (accompagner la résilience des acteurs). À titre personnel, je ne crois pas que le marché peut organiser l'agriculture dans le monde. Sans doute que la période des Trente Glorieuses où on a connu une croissance économique de long terme qui a bénéficié à tous, y compris aux agriculteurs, nous a fait oublier que le capitalisme, c'est toujours la crise et que les marchés sans régulation, c'est l'instabilité. Les éleveurs de porcs connaissent depuis longtemps les affres des marchés livrés à eux même et maintenant, presque tous les agriculteurs vivent cette situation de tension. Les jeunes doivent être prévenus que l'agriculture est une activité à risque. Et je trouve inacceptable que les agriculteurs et leurs familles supportent seuls les risques des marchés dérégulés. Quand un agriculteur s'endette, ses parents sont caution des emprunts. Et quand les parents meurent les frères et sœurs héritent du cautionnement. C'est dramatique. Il faut changer ça. Il faut creuser du côté de la mise en place d'une caisse de garantie comme on l'a fait pour l'installation des jeunes où l'État prend sa part du risque sur les investissements. Et il y a des choses à faire dans le domaine des politiques publiques qui peuvent favoriser la résilience.

À quels outils de politique publique pensez-vous ?

Le dispositif Agridiff et les procédures de redressement judiciaire sont des outils utiles qu'il faut maintenir et ouvrir au plus grand nombre. Pour Agridiff, tout le monde est autour de la table: les représentants de l'État, les banques, la Mutualité Sociale Agricole, les Chambres d'agriculture, et d'autres. Les agriculteurs peuvent bénéficier d'un conseil indépendant. Alors, certes, tout le monde joue son rôle mais on pourrait tout de même demander

aux banques de faire plus d'efforts et d'accepter de refinancer les dettes des agriculteurs, surtout que les banques agricoles sont souvent mutualistes. Mais les critères d'éligibilité d'AgriDiff sont si resserrés, à présent, que peu d'agriculteurs peuvent entrer dans la procédure et en bénéficier. Il faut élargir ces critères d'autant plus qu'on ne peut pas prévoir à l'avance qui sera résilient et qui ne le sera pas. Le redressement judiciaire aussi est un bon outil mais il est régulièrement remis en cause par les créanciers. Les banques font du lobbying pour que le dispositif aille plus dans leur sens. Il y a des changements à faire dans la loi pour améliorer ces dispositifs.

JE TROUVE INACCEPTABLE QUE LES AGRICULTEURS ET LEUR FAMILLE SUPPORTENT SEULS LES RISQUES DES MARCHÉS DÉRÉGULÉS

Il y a des choses à faire dans la loi mais cela ne doit pas se faire au détriment des initiatives des acteurs et de la diversité des projets.

Du fait du désengagement de l'État, on a laissé se développer pas mal de choses. La diversité des projets est un facteur de résilience. Si le contexte est difficile, alors favorisons la diversité des exploitations agricoles ; de là viendront de nouvelles pistes. Avec ceci de particulier que les agriculteurs qui ont connu des difficultés ont développé des connaissances au moment de ces épreuves, qui peuvent être utiles aux autres. On l'a vu durant la crise laitière de 2009-2010, des agriculteurs qui avaient connu des redressements judiciaires par le passé, et qui ont mieux résisté que d'autres. Ils avaient déjà vécu les chocs émotionnels de ne pas pouvoir honorer leurs dettes, de se retrouver sans argent. Ils avaient adapté leur système être plus économe en intrants et avoir à faire moins d'avances de trésorerie. Puisqu'on leur avait coupé les crédits, ils avaient appris limiter les sorties d'argent et à constituer une épargne ; une gestion à l'ancienne : mettre de l'argent de côté en cas de coup dur.

Nous concluons notre échange par ce constat plutôt encourageant : les agriculteurs qui ont connu des difficultés dont ils sont sortis durablement, ont pu apprendre de leurs épreuves et leur connaissance peut être utiles à tous. Un constat qui peut permettre de lutter contre la stigmatisation des agriculteurs en difficulté.

**TYPOLOGIE DES EXPLOITATIONS ET DES AGRICULTEURS EN DIFFICULTÉ SUIVIS PAR ARCADE DE 2006 À 2016
(ÉCHANTILLON DE 283 EXPLOITATIONS)**

Profils	Caractéristiques des exploitations et des agriculteurs	Domaine de vulnérabilité.	Nombre d'agriculteurs dans le profil
Profil I	Exploitations : petite taille Agriculteurs : aucun diplôme, forfait fiscal, pas d'internet, 50 ans et plus	Structure de l'exploitation Questions juridiques (peu recours aux avocats) Gestion administrative	43
Profil II	Exploitations : taille moyenne, plutôt en productions végétales Agriculteurs : entre 40 et 54 ans, avec le plus souvent un CAP ou un BEP, voire un bac ou plus	Politique d'investissement et de leur financement Gestion administrative.	50
Profil III	Exploitations : taille moyenne en productions animales Agriculteurs : pas de diplôme, pas connexion internet, souvent comptabilité au forfait fiscal	Conjoncture économique	38
Profil IV	Exploitations : taille moyenne en productions animales Agriculteurs : CAP ou un BEP, souvent comptabilité au réel	Conjoncture économique Politique d'investissement et de leur financement	57
Profil V	Exploitations : taille moyenne, en productions animales Agriculteurs : bac ou plus, souvent comptabilité au réel	Politique d'investissement et de leur financement	32
Profil VI	Exploitations : grande taille exploitations, souvent en productions animales Agriculteurs : moins de 49 ans, niveau CAP, BEP, bac ou plus, comptabilité au réel, un accès à internet,	Politique d'investissement et de leur financement	76

ÉLÉMENTS DE BIBLIOGRAPHIE

- Chia, E., Petit, M. & Brossier, J., (2015), Théorie du comportement adaptatif et agriculture familiale, in L'agriculture en famille : travailler, réinventer, transmettre., Petit, S., Purseigle, F., Zasser, F., Choisis, J.-P., Gasselin, P., ed., EDP Sciences, pp.81-100
- Darnhofer, I. (2010). Strategies of Family Farms to Strengthen their Resilience. Environmental Policy and Governance 20, 212-222.
- Lallau, B., & Thibaut, E. (2009). La résilience en débat : quel devenir pour les agriculteurs en difficultés ? Revue d'Etudes en Agriculture et Environnement 90, 79-102.
- Nascimento de Oliveira, M. (2014). Une approche pour évaluer la vulnérabilité des systèmes d'élevage laitiers selon leurs trajectoires de développement : le cas des agriculteurs familiaux d'Unai – Brésil. AgroParisTech
- Purseigle F. et al. (2012). Les agricultures de firme. Etudes rurales 2012/2 n°190 Editions de l'EHESS